

5.2.18. Systèmes d'élimination des déchets

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de Territoire
du 11 décembre 2024 approuvant le projet de PLUi

Système d'élimination des déchets

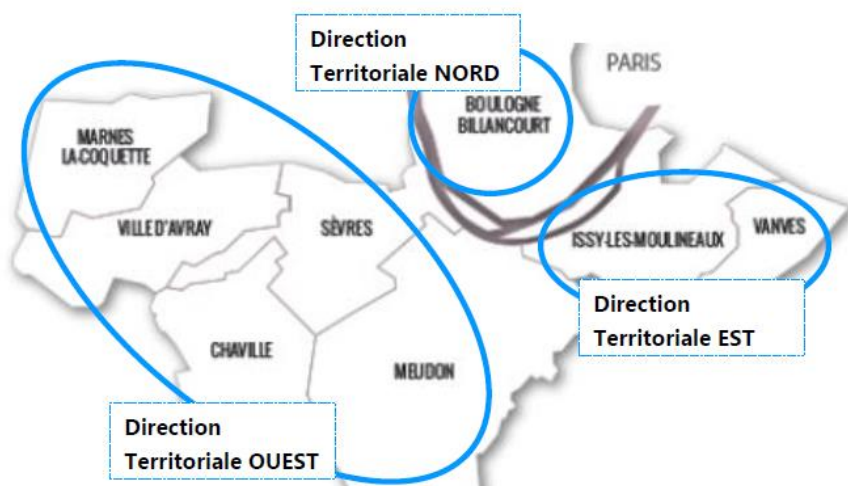
Notice explicative



L'EPT Grand Paris Seine Ouest gère, au titre de ses compétences optionnelles, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés produits au sein des 8 communes membres.

Le territoire est découpé en **trois zones de proximité** déterminées en fonction du nombre d'habitants et des spécificités géographiques du territoire :

- > La Direction Territoriale Nord (Boulogne-Billancourt) ;
- > La Direction Territoriale Est (Issy-les-Moulineaux et Vanves) ;
- > La Direction Territoriale Ouest (Marnes-la-Coquette, Ville-d'Avray, Chaville, Sèvres et Meudon).



*Figure 1 - Les trois zones de proximité déterminées pour une plus grande efficacité des services de gestion des déchets
- Source : RPQS Déchets 2020 EPT GPSO*

La compétence « Traitement » a été transférée au Syctom, l'Agence métropolitaine des déchets ménagers (regroupant plus de 80 communes d'Ile-de-France).

Le Syctom assure :

- > Le traitement des déchets (ordures ménagères, emballages et papiers, biodéchets, objets encombrants) ;
- > La gestion du réseau de déchèteries fixes et mobiles.

Les compétences entre les différents acteurs de la gestion des déchets (collecte et traitement) se répartissent de la façon suivante :

Flux	Mode de collecte	Collecte	Traitement
Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	PAP	GPSO	Syctom
Emballages et papiers (hors verre)	PAP	GPSO	Syctom
Verre ¹ / OMr / Emballage et papiers	AV	GPSO	GPSO / Syctom
Encombrants	PAP	GPSO	Syctom
Déchèteries mobiles et fixes	AV	Syctom	Syctom
Déchets Dangereux	AV	GPSO	GPSO
Textiles	AV	GPSO	GPSO

L'organisation en porte-à-porte

La collecte en porte-à-porte concerne 3 flux principaux : les ordures ménagères résiduelles, les déchets d'emballages recyclables, et les objectifs encombrants, et est effectuée par plusieurs prestataires de collecte :

Déchets collectés en PAP	Mode d'exploitation		% de la population desservie
	Issy-les-Moulineaux, Vanves, Ville-d'Avray, Chaville, Meudon Sèvres, Marnes-la-Coquette	Boulogne-Billancourt	
OMr	SUEZ	SEPUR	98,5%*
Emballages et papiers (hors verre)	SUEZ	SEPUR	98,5%*
Encombrants	SUEZ	SEPUR	100%

Figure 2 - Mode d'exploitation des collectes en porte-à-porte - Source : RPQS EPT GPSO 2020

** Les habitants non desservis en porte-à-porte sont desservis en apport volontaire*

¹ Marnes-la-Coquette, intégrée depuis le 1^{er} janvier 2014 à l'EPT, a souhaité maintenir son service de collecte en porte-à-porte de verre.

La fréquence de cette collecte varie selon les secteurs et les particularités du territoire (cf. tableau 4) :

- > Deux fois par semaine pour les zones peu denses (majorité d'habitat individuel) ;
- > Trois à quatre fois par semaine pour les zones denses (majorité d'habitat collectif) ;
- > Cinq à six fois par semaine pour la commune de Boulogne-Billancourt, dont le territoire est particulièrement dense ainsi que pour quelques micro-quartiers du territoire.

Fréquences de collecte en PAP	Ordures ménagères	Emballages et papiers (hors verre)	Encombrants	Verre	Expérimentation sur les déchets alimentaires
Boulogne-Billancourt	5 à 6 fois/sem.	1 fois/sem.	1 fois/sem.	-	-
Chaville	2 à 3 fois/sem.	1 fois/sem.	1 fois/mois	-	-
Issy-les-Moulineaux	2 à 4 fois/sem.	1 fois/sem.	1 fois/mois	-	-
Meudon	2 à 4 fois/sem.	1 fois/sem.	1 fois/mois	-	-
Sèvres	2 à 5 fois/sem.	1 fois/sem.	1 fois/mois	-	-
Vanves	2 à 3 fois/sem.	1 fois/sem.	1 fois/mois	-	-
Ville-d'Avray	2 à 3 fois/sem.	1 fois/sem.	1 fois/mois	-	1 fois/sem.
Marnes-la-Coquette	2 fois/sem.	1 fois/sem.	1 fois tous les 2 mois	2 fois/mois	1 fois/sem.

Figure 3 - Fréquence des collectes en porte-à-porte - Source : RPQS EPT GPSO 2020

L'organisation en apport volontaire

Flux collectés en apport volontaire	Entreprises exploitantes	Densité
Verre²	SUEZ / SEPUR	1 emplacement pour 840 habitants
Déchets dangereux des ménages	VEOLIA-SARP INDUSTRIES	De 1 à 2 fois / mois / ville
Textiles	Ecotextile	1 emplacement pour 9 800 habitants
Sapins	SUEZ / SEPUR	145 points de dépôts

Figure 4 - Mode d'exploitation des collectes en apport volontaire - Source : RPQS EPT GPSO 2020

² Sur l'ensemble du territoire, la collecte du verre s'effectue dans des conteneurs, hormis pour Marnes-la-Coquette pour laquelle la collecte est effectuée en porte-à-porte.

Des dispositifs de collecte innovants

On note par ailleurs, que des **dispositifs de collecte en pied d'immeuble**, ayant pour objectifs de favoriser le tri, supprimer une gestion de bacs difficile, améliorer le cadre de vie et diminuer le nombre de collecte, ont été installés sur 4 sites du territoire :

- > Dans le nouveau quartier du centre-ville de Chaville
- > Sur l'île Monsieur à Sèvres pour son centre nautique ainsi que les péniches amarrées ;
- > A Meudon Val Fleury pour desservir quelques petits immeubles sans locaux propreté ;
- > Rue Hélène Loiret à Meudon, dans le cadre d'un nouvel aménagement.

GPSO expérimente également la collecte pneumatique. Ce dispositif innovant de collecte est en place dans 2 quartiers d'Issy-les-Moulineaux et un ensemble d'immeuble à Vanves.

Site	Nombre de logements desservis	Nombre de bornes
Issy-les-Moulineaux (Fort d'Issy)	1 600	115
Vanves (opération Niwa)	162	12

Figure 5 - La collecte pneumatique - Source : RPQS EPT GPSO 2020

Un réseau de déchèteries fixes et mobiles

Les habitants du territoire ont accès à deux déchèteries fixes :

- > La **déchèterie de Meudon** gérée par le Syctom depuis 2016. Située sur un terrain mis à disposition par l'EPT Grand Paris Seine Ouest, elle est ouverte à tous les habitants de Grand Paris Seine Ouest et aux autres villes des Hauts-de-Seine. Ce dispositif a notamment pour vocation de limiter la multiplication des dépôts sauvages sur le territoire, en apportant un service de proximité aux habitants.
- > La **déchèterie de Paris XV**, située quai d'Issy, est accessible aux habitants de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Vanves et Sèvres.

Par ailleurs, le Syctom gère **des déchèteries mobiles** déployées sur 3 communes du territoire : Boulogne-Billancourt, Vanves et Ville-d'Avray. Une déchèterie mobile est également assurée à Garches / Marnes-la-Coquette. Ce service de proximité permet de compléter le dispositif de collecte en porte-à-porte des encombrants et d'apporter des solutions pour les autres déchets (déchets végétaux, DEEE, gravats et déchets dangereux).